

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE EXTRAORDINAIRE NATATION ARTISTIQUE DU 22 SEPTEMBRE 2022

LIEU : HAUS DES SPORTS, ITTIGEN
ORGANISATEUR : FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION (FSN)
PRÉSIDENCE : DR. EWEN CAMERON, CO-PRÉSIDENT FSN
MICHAEL SCHALLHART, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE FSN
DURÉE : 18H00 – 20H00
PROCÈS-VERBAL : MANIA LAKOMY

1. BIENVENUE

Dr Ewen Cameron commence par souhaiter la bienvenue à tous les délégués, au président d'honneur Hans Ulrich Schweizer ainsi qu'aux membres d'honneur Sisto Salera, Steffi Haeberli et Jürg Ulrich. L'assemblée se déroulera en allemand et sera traduite simultanément en français par Ralph Schallon.

Sont excusés, entre autres :

- Carry Berendsen
- Barbara Brennwald
- Christian Rentsch
- Red Fish Neuchâtel

2. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

EC attire l'attention sur l'envoi de l'invitation et la publication dans les délais de tous les documents sur le site web le 30 août 2022. Conformément à l'art. 21 des statuts, l'assemblée a été convoquée en temps et en heure et le quorum est atteint.

93 voix au total sont présentes dans la salle. La majorité simple est de 47 voix.

3. ÉLECTION DES SCRUTATEURS

Est proposé et élu

- Karin Scheppeler

Décision : La scrutatrice est élue sans objection. EC remercie la scrutatrice.

4. INFORMATIONS SUR L'ANALYSE EXTERNE ARTISTIC SWIMMING

L'analyse externe a été ordonnée par Swiss Aquatics en mars 2022 et s'est achevée fin juillet 2022. Le rapport a ensuite été envoyé à la direction AS, aux clubs, au comité central, à Swiss Olympic, à Swiss Sport Integrity et à

SPONSORS



PARTNERS



NATIONAL PARTNERS



l'OFSCO. La conclusion du rapport Artistic Swimming de Mind2Win ainsi que les mesures prises pour y répondre sont présentées.

Sisto prend la parole : le rapport ne contient pas de plan d'entraînement annuel. Il propose de faire appel à un entraîneur de natation pour le contrôle de la forme, afin que tous les clubs sachent clairement dans quelle phase d'entraînement ils se trouvent.

EC répond : La direction des sports est là pour mettre en place des structures et faire appel à des entraîneurs.

SVB demande comment le concept de sélection sera présenté dans deux jours lors de la journée d'orientation de l'équipe nationale alors qu'il est encore en cours d'élaboration.

MS répond qu'il a lu le draft et que celui-ci sera présenté lors de la réunion. La version finale devra être discutée et adoptée par le comité central le 6 novembre pour entrer en vigueur.

SVB demande en outre des précisions sur le projet Paris 2024.

ML répond que le projet Paris 2024 restera en grande partie tel qu'il a été présenté l'année dernière. Il doit cependant être discuté avec la nouvelle directrice élue ce soir. De plus, le document sera établi de manière plus détaillée afin de clarifier autant que possible toutes les questions en suspens.

MEYR demande si ce soir il s'agit d'élire la directrice ou si les mesures seront votées.

EC répond que seule la directrice sera élue et que les mesures ne seront pas votées. Les mesures sont prédefinies et ne seront ni discutées ni votées.

5. ÉLECTION DE LA DIRECTRICE SPORTIVE ARTISTIC SWIMMING

Vanessa Ducoloné s'est présentée à l'élection.

ACVN demande ce qu'il adviendrait si les délégués ne parvenaient pas à se mettre d'accord aujourd'hui et si aucune directrice n'était élue.

EC répond que dans ce cas, c'est le comité central qui déciderait de la suite à donner à AS, mais que le secrétaire général n'est pas disponible, car il doit s'occuper de quatre sports et ne peut pas être engagé seul pour AS.

Décision : La directrice est élue sans objection par 63 oui / 0 non.

Vanessa remercie pour la nouvelle élection

6. SUITE DE LA PROCÉDURE

La suite des événements pour la discipline sportive est présentée et Deborah Jütz présente le nouveau système de jugement en Suisse.

7. REMERCIEMENTS ET MOT DE LA FIN

EC remercie le traducteur Ralph Schallion, les délégués pour leur collaboration et leur soutien, ainsi que tous les invités pour leur présence. Il clôt l'assemblée et souhaite un bon retour à tous.

FIN